

REVENUS ET RICHESSE : LE GRAND ÉCART

Les 10% des Belges les plus riches détiennent 44% des richesses. Et parmi eux, le 1% des plus riches possède autant que la moitié des Belges. Pourtant, la Belgique est considérée au niveau international comme peu inégalitaire en termes de revenus. Paradoxal ? Pas du tout. Car il faut faire la différence entre les revenus et la richesse. Et c'est là que le bât blesse.

La vague inégalitaire a-t-elle atteint la Belgique ? C'est la question à laquelle tente de répondre Christian Valenduc, dans un tout récent dossier du CRISP¹. Pour lui, la réponse est nuancée. En analysant les statistiques des vingt dernières années, il pointe effectivement un accroissement des inégalités entre les revenus du travail et ceux du capital. Mais selon lui, *“la vague inégalitaire n'a pas submergé la Belgique, même si elle leur a mouillé les pieds, et même un peu les jambes”*.

Cette nuance est corroborée par les comparaisons internationales. Alors que l'écart moyen entre les 20% des plus riches et les 20% les plus pauvres est de 5,2 dans l'UE, cet écart n'est “que” de 3,8 en Belgique². Pour Christian Valenduc, la Belgique résiste mieux que d'autres pays à la montée des inégalités de revenus, notamment grâce aux processus institutionnels de négociation des salaires, le taux de syndicalisation et le salaire minimum.

Mais creusons ce constat général pour savoir en quoi les inégalités ont cependant mouillé les pieds et même les jambes des Belges...

Disparité de revenus

Selon les dernières statistiques publiées par le SPF Economie³, le salarié belge qui travaille à temps plein gagnait en moyenne 3.445 € bruts par mois en 2015. Un chiffre qui peut paraître élevé mais qui cache une réalité plus complexe, car en réalité une majorité de Belges ne gagnent pas cette moyenne. En effet, 53% de



la population gagne entre 2.000 et 3.250 €. Un écart qui s'explique notamment par le nombre élevé de personnes (6%) qui gagnent plus de 6.000 € par mois, et dont l'augmentation est particulièrement significative depuis la crise financière de 2008. Un paradoxe qu'il est utile de souligner car ce phénomène montre bien que la crise financière a eu un impact sur l'augmentation des inégalités salariales en Belgique.

Les secteurs d'activités les plus rémunérateurs sont sans grosse surprise l'industrie pétrolière, les activités de consultance et de gestion, l'informatique, les services financiers, l'industrie pharmaceutique. Au bas de l'échelle salariale, on retrouve l'Horeca, l'hôtellerie, le commerce de détail, la collecte et le traitement des déchets, le bâtiment.

Selon la FGTB⁴, 130.000 salariés gagnent le salaire minimum (ou 5% au-dessus) qui est fixé à 1.531 € bruts. Un montant très insuffisant pour garantir une sécurité d'existence.

POUR SCHÉMATISER...

- Le **REVENU**, c'est ce qu'on **GAGNE** (salaire, allocations, pension...)
 - La **RICHESSE** ou le patrimoine, c'est ce qu'on **POSSÈDE**.
Il peut être immobilier ou mobilier (épargne, actions...).
- L'analyse simultanée des deux paramètres est indispensable lorsqu'on parle de la question des inégalités.

Les femmes pénalisées

Jusqu'à présent, nous n'avons évoqué que le salaire des travailleurs à temps plein. Contrairement à ce qu'on pense généralement, l'écart salarial entre hommes et femmes est encore bien présent dans notre pays. A profession et à temps de travail égaux, cet écart a effectivement tendance à diminuer. Si l'on tient compte des travailleurs à temps plein, l'écart salarial global est de 6%. Les femmes occupent en effet davantage d'emplois dans les secteurs d'activités les moins bien rémunérés, et les personnes qui gagnent plus de 6.000 € sont majoritairement des hommes.

Mais si l'on prend en compte la moyenne des salaires mensuels temps plein et temps partiel, la différence est de 20%, du fait du nombre nettement plus élevé des femmes qui travaillent à temps partiel. Les mesures prises par ce gouvernement risquent d'aggraver la situation à cause de la flexibilité accrue du marché du travail, aux restrictions sur les crédits-temps, aux mesures en matière de pension, qui touchent majoritairement les femmes.

En dépit d'une relative stabilité apparente en termes d'inégalités de revenus et du taux de pauvreté, pour les revenus 2009-2014, le SPF Sécurité sociale attire cependant l'attention sur le risque de pauvreté des travailleurs peu qualifiés, qui a fortement augmenté. Il s'élève à près de 31% ; alors qu'il n'était que de 18,8% en 2006. Différents indicateurs concordent : le risque de pauvreté, le taux de privation matérielle grave et le faible taux d'emploi indiquent tous des risques accrus et une polarisation entre différentes catégories de la population. Parmi les plus vulnérables, la situation sociale de certaines d'entre elles est très inquiétante, notamment les personnes issues de l'immigration (qui subissent une forte discrimination à l'embauche et dans le logement) et les familles monoparentales (en particulier les femmes).

La sécurité sociale joue-t-elle encore son rôle de correcteur des inégalités ? De l'aveu même du SPF Protection sociale, même si l'effet correcteur de la sécurité sociale reste plus élevé en Belgique que la moyenne européenne (44% en Belgique, contre 33% dans la moyenne européenne), l'efficacité de la sécu est en baisse continue depuis 2005, en particulier pour les personnes dont c'est la source principale de revenus (chômeurs, pensionnés, malades de longue durée...).

Ecart de richesses

Si les écarts de revenus sont relativement stables en Belgique, les ménages à hauts revenus disposent en règle générale d'un patrimoine élevé. Selon une enquête réalisée en 2015 par la HFSC⁵, la part du patrimoine net global en Belgique détenue par les 20% des ménages les plus riches s'est maintenue aux alentours de 60% en 2014. Parmi eux, les 10% des ménages les plus nantis possèdent 44% et le 1% le plus riche possède 12%. Les auteurs de l'enquête soulignent que les résultats sont susceptibles de sous-estimer la richesse au sommet de la pyramide puisque les ménages les plus riches d'entre les riches ne figurent généralement pas parmi les répondants.

En termes sociologiques, la répartition des revenus suit d'assez près celle du patrimoine. Il existe cependant aussi des ménages à faibles revenus mais dont le patrimoine est élevé (par exemple des retraités ou des personnes ayant hérité) : 6% des ménages du quintile de revenus inférieur se retrouvent dans le quintile de patrimoine supérieur. À l'autre bout de l'éventail figurent des ménages à revenus élevés mais patrimoine faible (comme des ménages à deux revenus de jeunes hautement qualifiés) : 4% des ménages du quintile de revenus le plus haut se trouvent dans le quintile de patrimoine le plus bas. La situation parfois difficile dans laquelle se retrouvent les personnes isolées, surtout avec enfants, se reflète dans les chiffres : la plupart se retrouvent dans les quintiles de revenus et de patrimoine inférieurs.

Si l'IPP (impôt des personnes physiques) corrige légèrement les inégalités de revenus, le patrimoine (capital et immobilier) est nettement moins, voire pas taxé en Belgique, comme l'explique Daniel Puissant dans l'interview qui suit. Et c'est sans compter sur la fraude et l'évasion fiscales qui échappent aux radars des contrôles et des enquêtes...

Monique Van Dieren

1. Christian Valenduc, *Distribution et redistribution des revenus : évolution des inégalités en Belgique*, Courrier hebdomadaire du CRISP n°2346-2347, novembre 2017

2. The evolution of the social situation and social protection in Belgium 2017. Chiffres EU-SILK, Eurostat.

3. Statistiques et graphiques du SPF Economie synthétisés dans un article RTBF en ligne, Adeline Louvigny, 26/10/2017, *Le salarié belge gagne en moyenne 3.445 €*, https://www.rtb.be/info/economie/detail_le-belge-gagne-en-moyenne-3445-euros-un-chiffre-qui-cache-une-realite-plus-complexe?id=9717634

4. Baromètre socio-économique 2017, FGTB, oct. 2017

5. Enquête de patrimoine menée par la « Household Finance and Consumption Network (HFCN) » au niveau européen. Extraits du communiqué de presse publié dans la Revue économique de septembre 2016

QUESTIONS DE DÉBAT

- Dans notre entourage, constatons-nous de fortes inégalités de revenus selon les différents types d'emploi, de statut professionnel ou de situation sociale ?
- Selon les statistiques, les inégalités de revenus en Belgique restent stables. Comment expliquer la distorsion entre les chiffres et le sentiment assez généralisé d'une augmentation des inégalités de revenus ?
- Les Belges sont parmi les plus riches du monde en termes de patrimoine (immobilier et capital). Que faire pour répartir plus équitablement ces richesses ?